COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE du 14 juin 2007

Etaient présents :

MM. Georges RIGAULT

André ROY

Christian TALBOT Guy LAFORET Didier DECODTS Joël FORTUNE Roger SUPIOT

Mmes Annie BOISTAULT

Claudie LE SOURD

Catherine LUHRS-RETHAULT

Anita REDON Janine SERVAN

Assistaient à cette réunion, placée sous la présidence de Madame Claudie LESOURD, Présidente de l'ASCEE,

Etaient excusés :

MM. Rémi Priou

MME. Roselyne CLATOT.

(voir la liste des élus pour vérifier la présence et l'absence des membres du comité directeur).

Le quorum étant atteint, Claudie ouvre la séance à 14 heures 30. Elle informe les adhérents que la section « *plongée* » a été omise d'être inscrite parmi les activités sportives et s'excuse auprès de son Président, Monsieur Patrice LEBOUC.

Le rapport d'activité reprend les différents évènements et le fonctionnement par année calendaire. Le vote effectué lors de la dernière assemblée générale ordinaire en novembre 2006 n'est pas repris dans le fascicule.

Il s'agit donc d'un complément pour la fin de l'année.

RAPPORT D'ACTIVITES

Claudie nous présente le bilan des différentes manifestations qui se sont dérouler à partir de novembre 2006.

La section « Tennis » attend un devis pour la réfection des terrains.

Les présidents des différentes sections ont été très contents du déroulement des manifestations de 2006.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Claudie laisse, ensuite, la parole à Joël FORTUNE, Trésorier principal de l'Association.

RAPPORT FINANCIER

Joël informe les adhérents que le rapport financier a été établi sur la base des 6 derniers mois, c'est-à-dire de juillet à décembre 2006.

A noter le léger déficit des manifestations locales (soirée de Noël). Le décalage entre le fonctionnement de certaines sections (fonctionnement année scolaire) et le bilan financier établi au 31 décembre 2006 explique un résultat négatif.

A noter également la baisse des bénéfices liés aux distributeurs de boissons (de 8000 € pour 2005 à 3000 € pour 2006). Ces chiffres s'expliquent, d'une part, par la baisse des effectifs et, d'autre part, par l'interdiction de fumer par la Loi Evin renforcée.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Claudie interroge les adhérents sur les éventuels points qu'ils souhaiteraient évoquer. Un adhérent pose la question de l'origine des produits financiers exceptionnels. Joël indique qu'il s'agit de différents comptes rémunérés dégageant ainsi des bénéfices (genre SICAV).

A noter, Les produits RIVADIS accuse un déficit financier provenant d'une différence entre la commande et la facturation. Certains produits ne sont plus suivis et font l'objet de règlements d'adhérents directs par carte bleue.

Enfin, vient l'intervention de Ghislaine LE MARQUAND, commissaire aux comptes.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ghislaine souligne l'excellent travail de gestion effectué par le Trésorier et son Trésorier adjoint. Elle n'a aucune remarque particulière à faire.

Toutefois, elle lance un appel pour sa succession et avertira Claudie le moment venu.

L'assemblée a voté à l'unanimité. Ainsi, Ghislaine LE MARQUANT et Patrick COLSON sont donc reconduits dans leur fonction.

Clotilde BUFFET a présenté sa candidature au poste de membre du bureau. Elle est excusée au motif d'une participation à une réunion de la juridiction. Elle est très motivée et, de part ses compétences de webmestre, pense offrir à l'ASCEE la perspective d'un nouveau site attractif (INTERNET) qui sera régulièrement mis à jour. Ainsi, sa participation aux réunions du Bureau lui permettra de mettre à jour « illico presto » les dernières informations.

Le liste des membre du comité directeur annexée à la convention DDE/ASCEE va être remise à jour pour l'inclure.

La candidature a été acceptée à l'unanimité.

ORIENTATION 2007

VERSAILLES

Le projet de voyage à Versailles est bien avancé. Les personnes inscrites vont bientôt recevoir une feuille avec toutes les précisions relatives au déroulement de cette journée.

NOËL 2007

Elle est fixée au 08/12/2007 comme les années passées à Avrillé, salle Lino Ventura.

Pour l'après-midi, il est impératif d'avoir les retours d'inscription à la permanence pour la miaoût. Claudie demande aux adhérents d'être particulièrement vigilants quant au retour de ces bulletins d'inscription.

Le point sur le déroulement du dîner dansant et des unités d'accueil est effectué par Anita.

Claudie expose les raisons du déplacement du mobil-home, complété par Rémi. La date d'ouverture démarre le 15 juin et s'achève le 15 septembre. Pour connaître les périodes de disponibilité, les adhérents peuvent aller sur le site. Rémi communique également le code d'accès (fnascee) et le mode de passe (passion). Le prix de la location est fixé à 260 € (en haute saison, c'est-à-dire juillet et août) et 170 € (en basse saison, c'est-à-dire en juin et septembre), du samedi au samedi avec facilité de paiement (étalement du paiement et chèque vacances).

LES SECTIONS

Guy présente le projet de voyage de la section « Retraités ».

La section « Football » s'interroge sur la pérénité de son existence, notamment au niveau du district.

La section « *Pétanque* » organise, le 22 septembre prochain, une rencontre d'adhérents, non adhérents et agent DDE sur l'aire de jeux de la salle de l'ASCEE aux Ponts-de-Cé. A ce sujet, les adhérents peuvent se reporter sur l'article figurant dans le rapport d'activité. Pour le challenge National, 19 personnes sont sur le départ.

La section « *Plongée* » compte 2 nouveaux adhérents depuis fin 2006 et 4-5 adhérents depuis début 2007. Des baptêmes en carrière sont programmés. Claudie s'associe aux membres du comité directeur et remercie la section pour la visite instructive de la carrière de Villechien. La section compte également 3 nouveaux adhérents en interne. Pendant l'été, des baptêmes à la Baumette vont avoir lieu.

La section « Moto » compte actuellement 16 adhérents.

LES MANIFESTATIONS

L'ASCEE a inscrit une équipe de 6 volontaires du semi-marathon organisé par la FFSE. Celle-ci n'a pas démérité, puisqu'elle est arrivée 28ème.

Claudie remercie les présidents des sections et les membres du comité directeur pour leurs dévouement dans le travail effectué au bénéfice de l'association.

Les orientations ont été votées à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL

Joël explique les chiffres des différents postes de dépense. La différence de 12 000 € est due essentiellement à l'aménagement de la salle. Il devient urgent d'effectuer la pose d'un carrelage sur le sol. Jusqu'ici le sol a été revêtu d'une peinture spéciale. Son entretien est de plus en plus difficile.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Claudie remercie les personnes présentes et invite à continuer les échanges autour du pot de l'amitié à 16 heures.